

Termes de Référence

Consultance pour l'élaboration d'une stratégie de plaidoyer en faveur de la protection sociale au Tchad



Légende : Logone Oriental / Tchad / 2020

Nom du projet : DIZA 1903 – Développement Inclusif des Zones d'Accueil

Financement : Délégation de l'Union Européenne (DUE),
Agence Française de Développement (AFD).

Zone d'intervention du projet :

Province du Logone-Orientale : Départements de la Nya Pende et Monts de Lam,
Province du Moyen-Chari : Département de la Grande Sido,
Province du Mandoul : Département du Barh-Sara,

Date de démarrage souhaitée : 21/06/2021

Durée de la mission : environ 55 jours

Sous la responsabilité de (mission) : Nadjilem Mayade, Directeur Pays SI

Suivi du Siège de SI : Natacha Calandre, Référente Programmes Desk

REMERCIEMENT :

REPUBLIQUE DU TCHAD



NOUS REMERCIONS LES AUTORITES TCHADIENNES
POUR LEUR SUPPORT ET LEUR CONFIANCE DANS LE CADRE DE CE PROGRAMME

BAILLEURS DE FOND



DELEGATION DE L'UNION EUROPEENNE



AGENCE FRANÇAISE DE DEVELOPPEMENT

NOUS REMERCIONS NOS BAILLEURS DE FOND
POUR LEUR GENEROSITE QUI PERMET D'AMELIORER LES CONDITIONS DE VIE DES MENAGES LES PLUS VULNERABLES

PARTENAIRE DE MISE EN ŒUVRE



CARITAS
INTERNATIONAL
(CACH)



SOLIDARITES
INTERNATIONAL
(SI)



SWISS CONTACT
(SC)



CARITAS SARH
(CS)



INITIATIVE
HUMANITAIRE
POUR LE
DEVELOPPEMENT
LOCAL (IHDL)



PROMOTION
D'APPUI AU
RESEAU DE
CAISSES
D'EPARGNE ET DE
CREDIT (PARCEC)

NOUS REMERCIONS LES DIFFERENTS PARTENAIRE POUR LA BONNE COLLABORATION

TABLE DES MATIERES

1	Présentation de Solidarités International au Tchad	4
2	Présentation du Contexte	5
2.1	Chronologie de la crise	5
2.2	Le projet DIZA et la Protection Sociale.....	6
3	Objectifs de la Consultance.....	8
3.1	Objectif général de la Consultance	8
3.2	Objectifs spécifiques à atteindre.....	8
4	Cadre et Méthodologie de la Consultance	9
4.1	Cadre analytique	9
4.1.1	- Quelle est la stratégie et la tactique de plaidoyer ? Quelle position défendent SI et ses partenaires ? Que faire pour influencer et orienter les décisions ?.....	9
4.1.2	- Quels sont les formes et thèmes de plaidoyer à porter par SI et ses partenaires ? Que voudrions-nous changer/améliorer ? Comment organiser le plaidoyer et l'implication des acteurs ?.....	9
4.1.3	Quels sont les objectifs que peuvent atteindre SI et ses partenaires du projet à travers cette démarche de plaidoyer ? Que pouvons-nous améliorer/changer ?	10
4.1.4	- Comment mettre en œuvre la stratégie de plaidoyer sur la PS/SAN, comment la suivre et l'évaluer ?.....	10
4.2	La méthodologie.....	10
5	Planning et Activités.....	11
6	Livrables de la Consultance.....	12
7	Profil recherché.....	12
8	Candidature et processus de soumission	13
9	Informations pratiques, procédures et responsabilités de SI.....	14
10	Documents de référence	15

1 Présentation de Solidarités International au Tchad

Solidarités International (SI) est une association d'aide humanitaire internationale qui, depuis plus de 35 ans, porte secours aux populations victimes de conflits armés et de catastrophes naturelles en répondant aux besoins vitaux –boire, manger, s'abriter.

Les programmes de SI dans le monde sont mis en œuvre par près de 2000 employés nationaux et internationaux, venant en aide à plus de 4 millions de personnes par an. Le volume financier global de l'association était de 79M€ en 2017.

Solidarités International (SI) intervient au Tchad depuis 2008, initialement à travers une mission d'assistance aux populations vulnérables de la région d'Ade. SI a ensuite poursuivi son intervention dans le Salamat auprès des populations réfugiées centrafricaines et autochtones, puis dans le Batha.

Les principaux domaines d'expertise de SI dans le pays se situent dans les secteurs de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle, des moyens d'existence, et de l'Eau, Hygiène et Assainissement, à travers plusieurs types d'activités : distributions alimentaires, transferts monétaires, argent contre travail (chantiers HIMO), relance agricole (distribution d'intrants et formation, aménagement de terres), relance pastorale (déstockage, organisation de foires, formations, réhabilitation de mares), groupements économiques (AVEC) et actions de réduction de risque de catastrophes (surveillance SAN, marchés, pratiques infrastructures adaptées aux changements climatiques, etc.).

La situation des populations locales et retournées dans le sud du pays, peu touchées par l'aide humanitaire, a été le moteur de la conduite de plusieurs diagnostics multisectoriels, le dernier en novembre 2019, à l'origine de la conduite de différents projets, visant au renforcement de la résilience de ces populations face à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, en particulier à travers le renforcement des capacités locales. C'est dans ce cadre que s'inscrit le projet DIZA-SUD, mené en consortium de 6 organisations, dont le lead est assuré par Caritas Suisse, financé par l'Union Européenne et l'AFD. Depuis son démarrage (au 1^{er} novembre 2018 du projet pour une durée de 4 ans), SI assure le lead du volet humanitaire du projet, à savoir l'objectif spécifique 1, visant à améliorer l'accès aux services de base pour les populations hôtes, réfugiées, retournées, via le renforcement de l'accès aux mécanismes de protection sociale, la construction d'actifs communautaires et le soutien à des comités de gestion et associations villageoises d'épargne et de crédit.

SI a recours à des approches basées sur la participation communautaire et institutionnelle qui améliorent la pertinence et l'appropriation de ses actions par les populations et les instances concernées, ainsi que leur pérennisation. SI aligne son mode d'intervention aux cadres d'action nationaux en vue d'une protection future des ménages les plus vulnérables et le renforcement de leurs accès aux services essentiels et de leurs capacités de résilience face à des chocs futurs (climat, déplacements). C'est ainsi que SI contribue à l'enregistrement des ménages les plus vulnérables dans le Registre Social Unique (RSU) national et souhaite participer à la définition d'une stratégie de plaidoyer sur la protection sociale, en lien avec ses actions de lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

Ainsi, dans l'objectif de soutenir l'accès aux services de base et aux mécanismes de protection sociale pour toutes les populations (locales, retournées et réfugiées), il est prévu la réalisation de plaidoyer pour la mise en place d'actions de protection sociale. Cette consultance s'inscrit dans ce cadre.

2 Présentation du Contexte

2.1 CHRONOLOGIE DE LA CRISE

Le Sud du Tchad, et en l'occurrence les régions du Logone-Oriental, du Mandoul et du Moyen-Chari, connaît d'importants mouvements de populations avec la République Centrafricaine voisine depuis plusieurs années. En aout 2018, environ 100 000 réfugiés centrafricains et 45 000 retournés Tchadiens sont répartis dans l'ensemble des quatre régions du Sud. Le Logone Oriental, et particulièrement la zone autour de Goré, accueille un nombre significatif d'entre eux (environ 50 000 réfugiés et 30 000 retournés).

Avant le conflit en République centrafricaine (RCA), de nombreux Tchadiens s'étaient installés en RCA en raison de regroupements familiaux, d'opportunités économiques, commerciales, pour la poursuite d'études académiques ou pour fuir les violences politiques que le Tchad a connu dans les années 1990.

La RCA est un état instable politiquement, occupé par de nombreux groupes armés. Suite au déclenchement et à l'intensification des hostilités entre la Coalition Seleka et le gouvernement centrafricain, amplifiés par l'implication de mouvements « d'autodéfense » dits « Anti-balakas », des dizaines de milliers de personnes ont été affectées, parfois ciblées simplement sur les critères de leur religion ou par leur provenance ethnique. Les populations d'origine tchadienne et les tchadiens installés en RCA, surtout ceux de confession musulmane ont été particulièrement ciblés, ce qui a poussé le gouvernement tchadien à demander l'assistance de l'OIM fin décembre 2013 pour l'évacuation de ses concitoyens qui étaient en danger en RCA. Un pont aérien a été établi entre Ndjamena et Bangui à partir du 21 décembre 2013, et pour accélérer le rapatriement de ces Tchadiens, le Gouvernement du Tchad a envoyé un important convoi afin de ramener ses ressortissants sous escorte, notamment de son contingent qui faisait partie de la MISCA. Ces retournés ont été installés dans les localités frontalières du Logone Oriental, du Mandoul et du Moyen Chari notamment.

La dernière vague d'arrivées massives s'est produite à partir du 26 décembre 2017, jusqu'à fin avril 2018, suite à de nouveaux affrontements entre groupes armés dans le nord de la RCA (périphérie de Paoua) qui ont provoqué d'importants afflux supplémentaires de populations cherchant refuge dans le sud du Tchad : environ 30 000 nouvelles personnes réfugiées ont été enregistrées par le HCR et la Commission nationale d'accueil, de réinsertion des réfugiés et des rapatriés (CNARR) pendant cette période, dont plus de 6 000 arrivées dans le Mandoul, et 24 000 dans le Logone Oriental, accentuant fortement les besoins en assistance d'urgence. Ce dernier afflux est le plus grand mouvement de population observé dans cette zone depuis le début de la crise en 2013. Paoua, en RCA, accueille encore plus de 60 000 déplacés internes et suivant l'évolution du contexte local, il n'est pas exclu qu'une partie significative d'entre elles franchissent la frontière en direction du Tchad.

Les réfugiés occupent principalement des camps construits à cet effet mais dont les capacités arrivent à saturation. Les populations retournées se trouvent dans différents cas de figure : après avoir initialement occupé écoles, centres de formation, etc. pendant les premières arrivées en 2014-2015, le Gouvernement, a décidé de les relocaliser dans des sites temporaires avant d'essayer d'organiser leur acheminement vers leurs zones d'origine, sans grand succès. Ces sites ont été créés dans le Moyen Chari et dans le Logone Oriental. D'autres retournés se sont installés dans une vingtaine de villages d'accueil autour de la frontière avec la RCA. Ces villages qui ne sont pas forcément leur villages d'origine puisque certains retournés n'avaient plus aucun lien avec le Tchad.

2.2 LE PROJET DIZA ET LA PROTECTION SOCIALE

Intitulé du projet : « Développement Inclusif des Zones d'accueil » DIZA du SUD

La zone d'intervention du projet DIZA – SUD inclut les provinces du Logone-Oriental, du Mandoul et du Moyen-Chari touchées par de nombreuses crises (humanitaire, climatique, socio-économique). Ces provinces ont été particulièrement affectées par l'arrivée massive des nouveaux réfugiés dans les départements du Mont de Lam, Nya pendé (Logone Oriental) et de Barth Sara (Mandoul) en 2018. Cet afflux de population dans la zone combinée aux aléas climatiques accroît significativement la pression sur les ressources naturelles et l'accès aux services sociaux de base.

Face à cette situation, l'UE a financé la mise en œuvre du projet DIZA- SUD, mise en œuvre par un consortium de 6 organisations (Caritas Suisse, Solidarités International, Swiss Contact, IHDL, Belacd Sahr, PARCEC), sous le lead de Caritas Suisse afin d'atténuer les impacts négatifs de ces crises pour les populations hôtes, réfugiées et retournées, et créer des conditions de vie positives pour tous. Étant dans un contexte de crises multiformes, l'approche de 'nexus humanitaire - développement' a été développée et opérationnalisée dans le contexte.

Ce projet vise à améliorer les conditions de vie des populations hôtes et réfugiées/retournées dans les zones d'accueil, à travers un appui au développement local inclusif. Ce projet de Développement Inclusif des Zones d'Accueil (DIZA) poursuit **trois objectifs spécifiques**, à savoir :

- 1) Soutenir l'accès aux services de base et aux mécanismes de protection sociale pour toutes les populations (locales, retournées et réfugiées) ;
- 2) Renforcer la création d'opportunités économiques et d'emplois afin de donner aux populations les moyens de parvenir à l'autosuffisance économique et à la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- 3) Renforcer les mécanismes de concertation locale entre populations, autorités locales, secteur privé, services techniques et parties prenantes

Une répartition géographique et thématique a été faite entre les acteurs du consortium, afin de bénéficier des expertises de chacun.

Ainsi, Solidarités International assure le lead technique de **l'Objectif Spécifique 1**, qui est mis en œuvre par SI au Logone Oriental et par son partenaire IHDL (ONG nationale) dans les provinces du Mandoul et du Moyen Chari.

Trois résultats sont attendus dans le cadre de l'OS1, à savoir :

- R1 - L'accès aux mécanismes de protection sociale pour les plus vulnérables est amélioré ;
- R2 - Des services essentiels ou actifs communautaires sont (re)construits à travers l'organisation de chantiers HIMO ;
- R3 - Des fonds communautaires sont créés ou soutenus pour le fonctionnement et le maintien des services essentiels et l'accès à l'épargne-crédit ;

Cette consultance s'intègre dans **le Résultat 1**, qui prévoit notamment :

A1.1. Le ciblage des zones prioritaires, A1.2, le recensement des ménages via le questionnaire harmonisé pour leur intégration dans le registre social unifié, A1.3, un plaidoyer pour la mise en place d'actions de protection sociale.

Le plaidoyer sur la protection sociale vient soutenir les autres actions du projet pour renforcer l'accès des ménages les plus vulnérables aux mécanismes de protection sociale.

Une Stratégie Nationale de Protection Sociale pour 2016-2020 existe mais il est difficile de déterminer le degré de maturité du cadre institutionnel de gestion de la Protection Sociale au Tchad. Il est à noter que plusieurs actions en faveur de la protection sociale émergent au Tchad, à travers notamment la mise en place du projet PARCA - Projet d'Appui aux Réfugiés et aux Communautés d'Accueil. Celui-ci est financé par la Banque Mondiale et mis en œuvre par le gouvernement tchadien, dans des provinces concernées par DIZA-SUD. Cette dernière année, SI ainsi que bon nombre de partenaires ont obtenu des financements pour la réalisation d'enquêtes permettant de renseigner le Registre Social Unifié (RSU), qui est le socle commun sur lequel se met en place la politique nationale de protection sociale.

SI souhaite mobiliser l'expertise d'un consultant afin d'étudier en profondeur les dispositifs institutionnels et les outils législatifs pour :

- ✓ Comprendre le cadre institutionnel existant dans lequel s'inscrit notre intervention, et ainsi savoir si ce plan étatique est opérationnel (Qui le met en œuvre, où et Comment ?)
- ✓ Comprendre les liens entre filets sociaux humanitaires et système de protection sociale étatique (au niveau national et au niveau local) et savoir comment les actions des humanitaires (filets sociaux et RSU) contribuent à ce système (les utilisateurs, les modalités d'utilisation et de protection des données, la fréquence de mise à jour, etc...)
- ✓ Définir des axes de plaidoyer pour contribuer à renforcer les liens entre les actions humanitaires (transferts monétaires, RSU, accès gratuit à la santé/nutrition et/ou à l'eau, etc.), cela peut être :
 - Du plaidoyer en faveur d'un cadrage pour l'accès aux données du RSU (sachant que des propositions avaient été faites pour qu'elles deviennent la base de ciblage commune pour les humanitaires et les développeurs) ;
 - Et/ou du plaidoyer en faveur de l'harmonisation des pratiques et de l'institutionnalisation des filets sociaux (par ex. montant des TM, fréquence, approche de ciblage, paquet d'activités, etc.) ;
 - Et/ou du plaidoyer en faveur de plus de financements pour ce type de mécanismes (filets sociaux, approche de graduation, accès gratuit aux services essentiels notamment de santé/nutrition) et de financements conjoints humanitaires/développement ;
 - Et/ou du plaidoyer pour renforcer l'opérationnalisation des cellules locales et appuyer la décentralisation du service,
 - Et/ou du plaidoyer pour une reprise par l'Etat des zones couvertes par les acteurs humanitaires dans une perspective de stratégie de sortie et d'amélioration de l'accès aux droits des populations vulnérables, etc...

3 Objectifs de la Consultance

3.1 OBJECTIF GENERAL DE LA CONSULTANCE

Afin de favoriser l'accès aux mécanismes de protection sociale des populations des zones d'intervention du projet « DIZA-SUD », l'objectif principal de la consultance est de définir la stratégie et le cadre de plaidoyer à développer pour la mise en place d'actions de mobilisation sur la protection sociale dans une perspective de sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN), d'accès à la santé et à l'eau potable ou à des infrastructures d'assainissement des populations les plus vulnérables.

3.2 OBJECTIFS SPECIFIQUES A ATTEINDRE

Le développement de cette stratégie de plaidoyer sur la protection sociale passera notamment par :

Etape 1 :			
L'analyse du cadre institutionnel qui régit la protection sociale au Tchad			
L'analyse des structures institutionnelles et acteurs qui mettent en place la politique nationale de protection sociale			
L'analyse des mécanismes de protection sociale existants, du niveau national vers le niveau local et des liens entre système de PS national et actions humanitaires			
Etape 2 :			
Option 1	La proposition d'un plan d'action pour la réalisation des actions qui respecte le temps et le budget impartis	Option 2	L'identification des besoins de plaidoyer en matière de protection sociale, en lien avec le projet DIZA
	Le développement des outils nécessaires qui seront à mobiliser lors de la mise en place des activités de plaidoyer		La définition d'une stratégie de plaidoyer en faveur de la protection sociale et des actions à mettre en œuvre dans le cadre de DIZA SUD
			La proposition d'un plan d'action pour la réalisation des actions qui respecte le temps et le budget impartis
			Le développement des outils nécessaires qui seront à mobiliser lors de la mise en place des activités de plaidoyer
Etape 3 :			
L'organisation d'ateliers de restitution des travaux et résultats aux niveaux provincial et local			
La formation des équipes du projet DIZA pour qu'elles soient en capacité de mener le plan d'action défini.			

En fonction des résultats préliminaires de l'étape 1, le consultant ou l'équipe de consultants devront faire preuve de souplesse pour s'adapter et adapter la prestation en fonction de la situation rencontrée.

4 Cadre et Méthodologie de la Consultance

La consultance doit proposer un cadre analytique et méthodologique qui permette de définir :

4.1 CADRE ANALYTIQUE

4.1.1 - Quelle est la stratégie et la tactique de plaidoyer ? Quelle position défendent SI et ses partenaires ? Que faire pour influencer et orienter les décisions ?

Le consultant s'appuiera sur un diagnostic de départ/état des lieux visant à produire et à mettre à disposition de SI et ses partenaires toute l'information sur la protection sociale au Tchad, notamment pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, nécessaire à la prise de décision quant à la démarche de plaidoyer dans laquelle s'engager et au positionnement par rapport aux stratégies des acteurs et enjeux sur la protection sociale au Tchad, en particulier dans la zone d'intervention du projet.

Plus spécifiquement, la consultation devra :

- Définir le cadre de la politique de protection sociale tchadienne (contenu, feuilles de routes nationale/régionale de la protection sociale, etc.), identifier les politiques publiques concernées par le plaidoyer (dont celles en lien avec la sécurité alimentaire et la nutrition-santé), les enjeux et perspectives ; la démarche de plaidoyer doit rechercher un alignement au système de protection sociale tchadien ;
- Identifier les parties prenantes du plaidoyer en matière de protection sociale et de SAN (pouvoirs publics, relais d'opinions et société civile), leurs stratégies, rôles, implications et pouvoirs, leurs complémentarités et les gaps en matière de plaidoyer sur la PS/SAN ;
- Analyser la valeur ajoutée et le positionnement pertinent sur lequel engager SI et ses partenaires du DIZA dans le domaine de la PS/SAN en lien avec le mandat de l'organisation et en convergence avec les stratégies développées dans le cadre du projet DIZA-Est ;
- Définir la démarche de plaidoyer de SI dans le cadre du projet DIZA-Sud : celle-ci doit être collective et impliquer les citoyens et la société civile dans les processus d'influence et d'orientation de la politique de protection sociale au Tchad ; elle doit porter une attention particulière à la prise en compte du genre dans la définition et la mise en œuvre des actions de plaidoyer ;
- Définir les stratégies d'alliances, de coordination et les modes d'implication des acteurs ;
- Identifier les mécanismes de coordination pour pérenniser l'action de plaidoyer et de mobilisation.

4.1.2 - Quels sont les formes et thèmes de plaidoyer à porter par SI et ses partenaires ? Que voudrions-nous changer/améliorer ? Comment organiser le plaidoyer et l'implication des acteurs ?

- Définir les critères de choix du/des thème(s) : importance du thème par rapport aux enjeux sur la PS en lien avec la sécurité nutritionnelle, public visé, probabilité d'adhésion versus de réticence, possibilité d'articulation avec la stratégie nationale/régionale, compatibilité du thème avec le mandat de Solidarités International et ses partenaires du plaidoyer, etc.
- Définir les informations de base et l'argumentaire sur le/s thème/s proposé/s : il s'agira de produire et mettre à disposition des différents acteurs qui vont porter le plaidoyer une information de base sur les messages de plaidoyer envisagés

- Définir l'implication des différents acteurs et instances du plaidoyer et de la coordination, ainsi que les moyens de renforcement de leur capacité d'action ;
- Définir les canaux et vecteurs du plaidoyer ;
- Définir les formes, formats et outils de plaidoyer et de mobilisation en tenant compte des spécificités locales ;

4.1.3 Quels sont les objectifs que peuvent atteindre SI et ses partenaires du projet à travers cette démarche de plaidoyer ? Que pouvons-nous améliorer/changer ?

Définir les objectifs et résultats que cette démarche/position de plaidoyer permettra d'atteindre et développer le cadre logique et la théorie du changement liés à l'action de plaidoyer

4.1.4 - Comment mettre en œuvre la stratégie de plaidoyer sur la PS/SAN, comment la suivre et l'évaluer ?

- Définir le calendrier et le plan d'action précis de l'action, avec un RACI et leadership clairement établis
- Définir les moyens nécessaires à l'action, à son suivi et son évaluation et la budgétiser
- Définir les indicateurs objectivement vérifiables SMART (spécifiques, mesurables et vérifiables, réalistes et atteignables dans le délai du projet et pertinents), de nature qualitative et quantitative, permettant de suivre et d'évaluer l'action de plaidoyer :
 - Identifier les indicateurs et critères de suivi et d'évaluation aux différents niveaux (contexte, stratégie, approche, actions, réseaux, etc.)
 - Identifier les méthodes et moyens de suivi et d'évaluation du plaidoyer

4.2 LA METHODOLOGIE

La **méthodologie** sera étoffée par le consultant mais devra inclure à minima :

- Une revue de la documentation existante sur la protection sociale (document cadres et Stratégie Nationale de Protection Sociale 2016-2020 et de sa version en cours de révision, plans d'action, rapports, document programmes, etc.) pour encadrer la consultance, identifier les cadres existants et intégrer les leçons apprises et les bonnes pratiques identifiées ;
- Les discussions en groupe et/ou sur des entretiens individuels avec les acteurs clés de la protection sociale et des secteurs concernés (SAME, EHA, santé, nutrition) au niveau national et régional/local (ministères, services étatiques décentralisés, autorités administratives, communautés, ONGs partenaires et autres OSC, agences des Nations Unies, etc.) ;
- La participation à des plateformes et discussions sectorielles pertinentes concernant les liens entre protection sociale et action humanitaire (Cluster SA, CWG, cluster nutrition, etc.) ou évènements dans le domaine ;
- Des ateliers de restitution aux différents niveaux, en interne auprès du consortium DIZA-SUD comme en externe du consortium ;
- Un atelier de formation de l'équipe programme.

5 Planning et Activités

Un chronogramme précis du déroulement de la consultance sera fourni par le consultant dans le cadre sa proposition technique, sur la base de 2 mois maximum, à compter du **21 Juin 2021**.

Il devra contenir à *minima* les étapes et activités suivantes

Durée indicative de la mission : 2 mois

Activités prévues et Exécution	Délai
1 – Prise de contact – SI	
Briefing Siège (Paris) et coordination (NDJ) sur SI et le projet concerné par la consultance	1 Jour
2 – Rencontres autres acteurs NDJ et Analyse des informations secondaires	
Echange avec le coordinateur consortium DIZA SUD et la coordinatrice DIZA EST	8 Jours
Validation du cadre technique de travail, de la méthodologie envisagée, des outils de collecte et du plan d'analyse proposés par le consultant	
Entretiens avec les acteurs pertinents en protection sociale à NDJ (ministères, CFS, ONG, bailleurs, etc.)	
Analyse et synthèse des données secondaires	
3 – Mouvement vers la zones d'intervention du Projet de SI	
Mouvement vers Goré	1 Jour
4 – Travail d'analyse dans la zone d'intervention de SI - Logone Oriental	
Echanges avec les équipes DIZA SUD	4 Jours
Entretiens avec les acteurs pertinents en protection sociale à Goré (PARCA, ministère, autres ONG, etc.)	
Missions terrain dans le Logone Oriental	
5 – Mouvement vers la zones d'intervention du Projet de IHDL	
Mouvement vers Maro/Moissala	1 Jour
3 – Travail d'analyse dans la zone d'IHDL – Mandoul et Moyen Chari	
Echanges avec les équipes DIZA SUD	7 Jours
Entretiens avec les acteurs pertinents en protection sociale Missions terrain dans le Mandoul/Moyen Chari	
7 – Restitution des observations et analyse des résultats	
Restitution à la coordination (NDJ) et siège SI, et au coordinateur consortium	4 Jours
Proposition du plan d'action et des outils	
Validation du plan d'action	
8 – Restitutions aux acteurs	
Organisation des ateliers de restitution au niveau provincial et présentation des recommandations	8 jours (inclus les mouvements, etc.)
9 – Formation équipes DIZA	
Formation des équipes pour la mise en œuvre du plan d'action et des recommandations	5 Jours
10 – Bilan	
Débrief avec la coordination / siège	1 Jour
11 – Rapports	
Rapport Préliminaire	7 Jours
Revue interne par l'équipe SI	4 Jours ouvrés
Rapport Final complet	7 Jours

6 Livrables de la Consultance

Il est attendu du consultant pendant sa mission les livrables suivants, en français :

- **Le cadre méthodologique et technique** de la consultance et les outils liés ;
- **Les présentations PowerPoint de restitution** des résultats préliminaires au demandeur, ses partenaires et acteurs de la protection sociale aux différents niveaux ;
- **Un rapport final complet** de consultance, intégrant :
 - ✓ 1 résumé exécutif (3-4 pages max)
 - ✓ 1 rapport narratif (max 30-40 pages)
 - ✓ 1 tableau récapitulatif des conclusions et recommandations de court, moyen et long terme ;
 - ✓ 1 plan d'action de plaidoyer en faveur de la protection sociale précisant les actions qui pourront être mises en œuvre dans le cadre du projet DIZA, le RACI des parties prenantes ;
 - ✓ Les annexes techniques : termes de référence de la consultance, outils de collecte des informations et checklists, éventuels tableaux ou graphiques, références bibliographiques, liste des personnes et institutions rencontrées,
- **Le curriculum et les supports de formation** des équipes pour la mise en œuvre des actions identifiées dans le cadre de la stratégie de plaidoyer.

Un rapport préliminaire sera fourni **7** jours après la fin de la mission terrain et une version finale **dans les 7** jours après les retours de SI.

7 Profil recherché

L'offre est ouverte à un consultant ou une équipe de consultants internationale et/ou national. Pour mener à bien les tâches décrites dans les termes de références, le consultant principal doit posséder les qualifications et compétences suivantes :

- Diplôme universitaire de préférence en sciences sociales, économie agricole et ou sociologie rurale avec une bonne connaissance des filets sociaux et des programmes de transferts monétaires ainsi que de la protection sociale plus généralement ;
- Avoir une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine de la sécurité alimentaire, nutrition au Tchad ou dans un autre pays de la sous-région ;
- Expérience avérée en plaidoyer et planification stratégique
- Avoir une bonne compréhension et application des outils de plaidoyer et de suivi et évaluation pour influencer les groupes cibles
- Avoir une bonne expérience dans la représentation externe et capacité de facilitation
- Capacité à synthétiser et analyser des informations complexes en notes concises
- Capacité à gérer des charges de travail importantes dans un temps court
- Avoir une excellente capacité rédactionnelle ;
- Français courant et connaissance des langues et des cultures locales très appréciée
- Bonne connaissance de l'environnement des partenaires techniques et financiers au Tchad
- Etre familier (e) avec les mécanismes de coordination régionaux et nationaux en lien avec la protection sociale au Tchad
- Bonne connaissance du contexte tchadien et sahélien.

Dans le cas où l'étude soit réalisée par une équipe de consultants, il paraît très intéressant de cibler un profil spécialiste des questions de protection sociale, et un profil axé sur le plaidoyer, et la mise en œuvre des stratégies de plaidoyer.

8 Candidature et processus de soumission

Les candidats à la consultance devront soumettre un dossier qui doit comprendre :

- Une offre technique explicitant la compréhension des enjeux et des termes de référence de la consultance, l'approche et la méthodologie envisagées ainsi que le chronogramme présentant les détails pour la réalisation de chacune des étapes prévues pour la réalisation de cette mission ;
- Une offre financière détaillant les différents types de dépenses prévues par rubriques (honoraires, etc.) pendant la durée de la mission ;
- Un CV soulignant les expériences antérieures dans les domaines pertinents (plaidoyer, protection sociale, etc.) et proposant des personnes de référence liées à une consultance antérieure dans le domaine ;
- Un exemple d'études similaires le cas échéant

Les candidatures devront être envoyées en format électronique **UNIQUEMENT par mail aux adresses suivantes et porter expressément la mention « Consultation protection sociale DIZA sud 1903 »** :

- ✓ Coordinateur Logistique : coo.log@solidarites-tchad-cameroun.org
- ✓ Coordinateur Terrain et Logisticien Base de Goré : ct.sud@solidarites-tchad.org
- ✓ Adjoint Coordinateur Terrain : gor.adj.ct.prog@solidarites-tchad.org

La date limite de dépôt des dossiers est le : **15/06/2021 à 17h00** (heure de Ndjamena)

Solidarités International sera responsable :

- D'assurer le briefing sécuritaire et contextuel du consultant ;
- De faciliter la recherche de lieux d'hébergement ;
- D'assurer la disponibilité des staffs et managers pour la bonne exécution de la consultance ;
- De faciliter l'introduction du consultant auprès des acteurs clés et autorités locales ;
- De la mise à disposition d'un espace de travail pour le consultant ;
- De la mise à disposition d'une salle de réunion pour la tenue des réunions de l'équipe de consultance, pour la restitution et la formation des équipes à Ndjaména et Goré ;
- De faciliter la mobilisation des acteurs pendant la collecte des données, la participation aux ateliers de restitution ;
- D'assurer la disponibilité du staff interne pour la formation ;
- De faciliter la reproduction des documents nécessaires pour la collecte des informations, les restitutions et la formation de l'équipe, et de fournir le matériel de papèterie nécessaire pour les participants ainsi qu'un vidéo projecteur pour les formations.

Le consultant et/ou l'équipe de consultation s'engage à :

- Respecter toute instruction sécuritaire venant de SI et basée sur son analyse sécuritaire et sa connaissance de la zone et des acteurs de celle-ci, et de faire remonter tout cas d'incident rencontré dans le cadre de la consultance à Solidarités International, à travers un engagement écrit ;
- Assurer ses dépenses et celle de son équipe pour la nourriture, le logement et de couvrir ses autres frais (communication, etc.) ;
- Posséder une assurance médicale personnelle et pour les membres de l'équipe sur la durée de la consultance ;
- Posséder un ordinateur, appareil photo ou autre matériel nécessaire à la réalisation de la consultance.

10 Documents de référence

Proposition de projet DIZA-SUD :	 Formulaire_demande_subvention_DIZA_
Cadre Logique DIZA-SUD :	 Cadre_logique_DIZA_sud_CaCH.doc
Cartographie des zones d'intervention DIZA-SUD :	 Zone d'intervention de DIZA & PARCA SI
Document Stratégie Nationale de Protection Sociale :	 SNPS 2016-2020 - version adoptée (2).